



Commission d'accès
à l'information
du Québec

Québec

Bureau 2.36
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9
Téléphone : 418 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102

Montréal

Bureau 900
2045, rue Stanley
Montréal (Québec) H3A 2V4
Téléphone : 514 873-4196
Télécopieur : 514 844-6170

Sans frais : 1 888 528-7741 | renseignements@cai.gouv.qc.ca | www.cai.gouv.qc.ca

PAR COURRIEL [REDACTED]

Montréal, le 12 août 2026



N/Réf. : AI-2627-190

Objet : Votre demande d'accès



La présente fait suite à votre demande d'accès reçue le 4 août 2026 et faite en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*¹ afin d'avoir accès aux documents suivants :

« Je désire avoir accès à la décision suivante: *Dugas c. Centre de santé et de services sociaux de Manicouagan*, [2006] C.A.I. 90. Cette décision traite du calcul des délais de réponse dans le cadre de demandes d'accès à l'information et de l'éventualité où un délai expirerait lors d'un jour non ouvrable. »

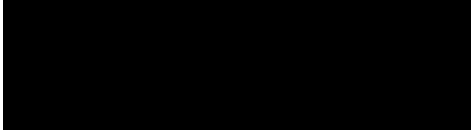
(Transcription intégrale)

Nous vous transmettons la décision demandée.

¹ RLRQ, c. A-2.1, la Loi sur l'accès

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer, [REDACTED] nos salutations distinguées.



Geneviève Vallée
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Document
Avis de recours